



Rencontre thématique

Les refacturations des prestations fournies par votre Clinique au Corps Médical

Quelles prestations ?

Pour quel coût ?

Quelle politique ?



Depuis le milieu des années 1990, les établissements hospitaliers privés sont entrés dans une phase de turbulences juridiques, économiques et financières.

Avec la mise en place de la T2A, les nouveaux CPOM, les compléments de financement, tel le MIGAC, gérés par les ARH, une nouvelle période de contrainte financière est en train de s'ouvrir avec priorité donnée aux établissements d'optimiser leurs coûts pour assurer leur pérennité.

Afin de faciliter l'exercice des professionnels médicaux dans leurs locaux, les cliniques ont été amenées à fournir un certain nombre de prestations, comme la mise à disposition de locaux de consultations, de secrétaires médicales ou encore la gestion de leurs honoraires.

De plus, la détermination des tarifs des prestations de soins par l'Assurance Maladie s'est toujours appuyée sur le fait qu'il existait des recettes en atténuation de charges et que les tarifs n'avaient pas à eux seuls vocation à assurer l'équilibre financier des établissements privés.

L'instauration historique, dans l'ensemble des cliniques françaises, du taux global sur honoraires en contrepartie des prestations fournies, est donc en passe de disparaître.

Le recours au juste coût amène ainsi les établissements à valoriser le coût de chaque prestation fournie, généralement sur la base des coûts constatés sur le dernier exercice connu et à ne facturer à chaque praticien que les prestations dont il a souhaité disposer pour l'année à venir.

CTC Conseil organise des journées de formation sur le thème **« Les refacturations des prestations fournies par votre Clinique au Corps Médical »**.

Ces journées permettent de mieux concevoir le cadre légal, réglementaire, conventionnel et fiscal, de confronter les systèmes habituels de rémunération avec les systèmes de rémunération au coût réel et de régler les problématiques liées à la remise en cause des redevances actuelles (techniques d'actualisation, incidences contractuelles, ...)

Pour connaître nos prochaines dates et assister à une journée de formation sur le thème : « Les refacturations des prestations fournies par votre Clinique au Corps Médical » contacter : **CTC Conseil** au **01.47.54.95.69**

Personnes concernées

Cette formation est destinée aux Cliniques privées MCO
Direction Générale, Direction Administrative et Financière, Contrôle de gestion,
Cadre comptable, comptable

Programme de la journée

9h00 — 17h30

9h00 — 10h00 Le cadre légal, réglementaire, conventionnel et fiscal

10h00 — 11h30 Les systèmes habituels de rémunération des prestations fournies

- principes
- moyennes nationales et régionales

11h30 — 12h30 Le coût réel des prestations : méthode de calcul

12h30 — 14h00 Déjeuner d'échanges

14h00 — 17h00 Remise en cause des redevances actuelles

- principe de base
- technique d'actualisation
- incidences contractuelles
- évolution de la jurisprudence récente
- cas pratiques

17h00 — 17h30 Conclusion

Documentation

Supports pédagogiques fournis sur clé usb (incluse dans les tarifs)
Textes réglementaires

Animateur

Jacques Timbeau

*Docteur en médecine, cardiologue, ancien directeur de clinique, ancien administrateur de
Syndicat Hospitalier*

Évaluation de la formation

Questionnaire de satisfaction en fin de réunion portant sur :

- L'appréciation Générale de la journée de formation
- La compréhension de son contenu
- L'atteinte des objectifs et de l'apport de connaissance

Dates

■ 23 mars 2010

■ 6 avril 2010

■ 22 septembre 2010

■ 20 octobre 2010

■ 16 novembre 2010

Lieu

169 bld Malesherbes - 75017 PARIS

Tarif

Les frais de participation sont de 550 € TTC par participant; ils incluent déjeuner et documents de travail (+ 350 € TTC par personne supplémentaire)

Ce séminaire entrant dans le cadre de la formation professionnelle la facture ainsi qu'un justificatif vous seront adressés en retour de votre réponse.

Nous vous remercions de nous retourner le bulletin réponse ci-après pour nous confirmer votre présence

* Un plan d'accès vous sera adressé en retour de votre réponse

Pour toute information complémentaire, contactez-nous au :

01 47 54 95 69 ou sur **info@ctc-conseil.com**

Séminaire

« Les refacturations » - Bulletin réponse

A nous retourner par fax au 01.47.54.95.09

Nom : _____

Fonction : _____

Établissement : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Fax : _____

e-mail : _____

Assistera le : 23 mars 2010 22 septembre 2010 **Accompagné (e) de :** _____

6 avril 2010 20 octobre 2010 _____

16 novembre 2010 _____

Une facture vous sera adressée après réception de votre bulletin réponse, ainsi qu'un justificatif.
En cas d'annulation reçue moins de 5 jours avant la date de la journée retenue, les frais d'inscription restent dus.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez : CTC Conseil au 01.47.54.95.69

DES HOMMES ET DES OUTILS PERFORMANTS A VOTRE SERVICE

Appartenant à un groupe de plus de 100 collaborateurs, CTC Conseil accompagne depuis dix sept ans les Dirigeants d'Établissements dans la prise en charge de problématiques d'orientations stratégiques, organisationnelles ou liées à la démarche qualité.

NOTRE ÉQUIPE

Une équipe pluridisciplinaire composée d'experts du monde de la santé sachant, dans leurs domaines de compétences, apporter une réponse ciblée et concrète à l'ensemble de vos problématiques.

NOTRE EXPERTISE EN GESTION HOSPITALIÈRE

Projets médicaux de territoire
Conduite de projets (projet d'établissement et projet médical)
Gestion de regroupements d'Établissements
Aide à l'élaboration de contrats d'objectifs et de moyens
Etude de positionnement concurrentiel
Evaluation médico-financière de Cliniques
Faisabilité financière de restructuration

MANAGEMENT

Optimisation du fonctionnement des services (Bloc opératoire, urgences,...)
Assistance de la Direction Générale
Audit organisationnel

ETUDES ECONOMIQUES

Étude des relations financières et juridiques Médecins-Clinique
Observatoires régionaux et nationaux
Études sectorielles (groupes d'Établissements)
Études de coûts de revient par pathologie

NOTRE EXPERTISE DANS LES DOMAINES DE L'ORGANISATION ET DE LA QUALITÉ

Audit du fonctionnement et de l'organisation des services
Prévention et gestion des risques
Gestion des enquêtes de satisfaction

NOS ACTIONS DE FORMATION

CTC Conseil est un organisme agréé de formation intervenant dans les domaines suivants :

L'optimisation des coûts de production de soins
Le nouveau tableau de bord de gestion
Les relations financières Médecins-Clinique
La gestion des risques
L'optimisation du fonctionnement de votre Bloc

NOTRE ENGAGEMENT

- Définir précisément les objectifs et les moyens de chaque mission
- Refuser toute mission pour laquelle il n'existerait pas une réelle compétence au sein de CTC Conseil
- Mettre à disposition de nos clients une équipe stable et nommément désignée
- Respecter scrupuleusement la confidentialité des informations recueillies
- Présenter des recommandations explicites, pragmatiques et opérationnelles
- Faire évaluer par nos clients la qualité de nos missions



CONSEIL, AUDIT & FORMATION

La référence des professionnels de la santé

CTC Conseil

169, bd Malesherbes

75017 PARIS

Tél. : 01.47.54.95.69

Fax.: 01.47.54.95.09

e-mail : info@ctc-conseil.com

Site internet : www.ctc-conseil.com

